

DIU « Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale »

Programme d'enseignement - Année universitaire 2025/2026

Sous réserve de modifications éventuelles

- **Module 1 (sous la coordination du Pr J.Lachal) : Bases de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24H)**

[20 & 21 Novembre 2025 / 18 & 19 Décembre 2025]

Jeudi 20.11.25

9h-10h : Accueil et introduction - Pr Bioulac, Pr Lachal, Pr Massoubre, Pr Fourneret.

10h-12h : Définitions & concepts (1/2) - Pr Jonathan Lachal

14h-16h : Histoire et émergence de la clinique psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent (2h) – Dr Pauline Espi

16h-18h : Définitions & concepts (2/2) - Pr Jonathan Lachal

Vendredi 21.11.25

9h-12h : Modèles théorico-cliniques et approche développementale (3h) - Pr Pierre Fourneret

14h-16h : Attachement et troubles du lien (2h) - Dr Elise Mamimoué

Jeudi 18.12.25

9h-11h : Facteurs de risque et de protection (2h) - Dr Lucie Jurek

11h-13h : Approche sociologique de l'enfance et de la famille (2h) – Dr Diane Cyrille

15h-17h : Culture, Migration, et développement psychologique de l'enfant (2h) - Pr Jonathan Lachal

Vendredi 19.12.25

9h-11h : Protection de l'enfant : IP & Signalement (2h) – Dr R. Sibut & M. Hebrard

11h-13h : Les dispositifs de soins et d'accompagnement (2h) - Dr Marie Lapeyre

15h-17h : L'effet de l'environnement sur le développement psychologique de l'enfant – dont écoanxiété (2h) – Pr Cédric Galéra

- **Module 2 (sous la coordination du Pr S. Bioulac): Clinique de l'enfant et de l'adolescent (1/2) (24H)**

[15 & 16 Janvier 2026 / 5 & 6 Février 2026]

Jeudi 15.01.26

9-12h : Problématique autour de l'attachement - E TERRIER

14-17h : Principales approches psychothérapeutiques

S MINASSIAN 14h-15h / P DUMONT 15h-16h / S BIOULAC 16h-17h

Vendredi 16.01.26

9h-12h : Clinique des troubles des conduites : P AUSSÉDAT

14-17h : Clinique des troubles anxieux et TOC - A LAURENT

Jeudi 5.02.26

9-12h Clinique des troubles d'apprentissage - Equipe CRTLA/M BINOIST/C BAYLE

14-17h : Clinique des troubles de l'humeur de l'enfant et de l'adolescent - T PERROY- A ARMAND

Vendredi 6.02.26

9-12h : Clinique des troubles sévères de dysrégulation de l'humeur (dont le TSB) - P FOURNERET

14-17h : Clinique des conduites suicidaires - A ARMAND/I GRIMALDI

- **Module 3 (sous la coordination du Pr C. Massoubre) : Clinique de l'enfant et de l'adolescent (2/2) (24H)**
[19 & 20 Mars 2026 / 16 & 17 Avril 2026]

Jeudi 19.03.26

9-12h : Les problématiques autour de la maltraitance (3h) - Dr Marie Tholozan

14-17h : Les troubles de la personnalité limite ou borderline (dont GPM) (3h) – Dr Alexandre Breisse

Vendredi 20.03.26

9h-11h : Clinique du TDAH - Dr Elsa Terrier

11h-12h: Prise en charge non pharmacologique - Mme Emilie Raigue

14h-15h: Prise en charge Pharmacologique - Dr Mariwenn Binoist

15h-17h: TDAH et troubles du sommeil - Pr Stéphanie Bioulac

Jeudi 16.04.26

9-12h : La clinique des UHR & Schizophrénie précoce (3h) - Dr Pierre Aussedat

14-17h : La clinique des troubles du spectre de l'autisme (3h) – Dr Florence Pupier

Vendredi 17.04.26

9 -12h : Le psychotraumatisme complexe (3h) - Dr Pauline Espi

14-16h : Les pratiques orientées rétablissement (2h) – Dr Pauline Chillet

16h30-18h30 : Les problématiques autour de la transition ado / adulte (1h) – Dr Christelle Thauvin

- **Module 4 (sous la coordination du Pr P. Fournernet & Dr Gauld) : Clinique spécialisée et apports des bilans psychologiques et fonctionnels (24H)**
[21 & 22 Mai 2026 / 18 & 19 Juin 2026]

Jeudi 21.05.26

14h-16h : La clinique des troubles du genre (3h) - Dr Diane Cyrille

16h30-18h30 : La clinique des troubles dissociatifs de l'identité (3h) - Dr Christophe Gauld

Vendredi 22.05.26

9h-12h : La clinique des troubles du lien précoce (périnatalité) (3h) – Pr Sylvie Viaux Savelon

14h-17h : Les troubles des conduites alimentaires (3h) - Dr Diane Morfin

Jeudi 18.06.26

10h-12h : Les places des outils psychométriques (3h) - Mme Anais Dechariere

14h-16h : Les spécificités de la clinique de l'enfant migrant (MNA) (3h) - Dr Pauline Espi

Vendredi 19.06.26

10h30-12h30 : Bilan de langage et approches linguistiques (2h) – Lucile Lalliot

14h-16h: Bilans psychologiques projectifs (2h) - Mme Agathe Henry

16h30-18h30 : Bilans psychomoteurs et approches psychomotrices en PEA (2h) – Martin Lainé

- **Module 5 (sous la coordination du Pr P. Fournernet) : Enseignements pratiques & dirigés en présentiel – Université de Lyon (24H)**
[Du 22 Juin au 26 juin 2026]

Méthodologie et Conseils mémoires

9 Ateliers pratiques : Discussion autours de cas cliniques, mises en situation, conduites à tenir ...

30 QRM (1h) & correction en groupe

Bilan de l'enseignement

➔ **Soutenance orale des mémoires** et discussion en mode distanciel (par visio TEAMS ou ZOOM), le **17.09.2026**

DIU Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent : approche intégrative et développementale

Consignes rédactionnelles pour le mémoire

La validation du diplôme universitaire comprend l'attestation d'assiduité (80% de présence nécessaire), la validation des connaissances (type QCM) à l'issue de la session d'enseignements dirigés, et la présentation orale d'un mémoire.

Mémoire

Le sujet est laissé au libre choix du candidat. Il peut s'agir d'une étude de cas, d'une réflexion autour du repérage, du diagnostic ou de la prise en charge, ou encore d'une étude de terrain ou à caractère plus expérimental.

- **Rappel sur les principales consignes de rédaction :**

1° de page	Nom & Prénom Intitulé du DIU Titre du mémoire Année universitaire en cours
2° page	Résumé (maxi 10 lignes) 4 mots clés éventuellement
3° page	Plan
Nombre de pages	40 maxi (bibliographie et figures incluses) – numéroter les pages
Police 12	Interligne 1.5

Le mémoire sera adressé en **version pdf** par mail à Mme Anne sophie Parendel : anne-sophie.parendel@chu-lyon.fr

Tout mémoire reçu au-delà de cette date sera considéré comme ajourné.

- **Soutenance :** Présentation orale du mémoire (10 minutes) noté sur 10
Discussion autour du mémoire (20 minutes) noté sur 10

Pour les cas où la rédaction et la présentation du mémoire sont jugées insuffisantes, une session de rattrapage sera prévue dans le mois suivant l'examen, sous la forme d'une étude brève d'un cas clinique (tiré au sort par le candidat).